

DAUGE ET ASSOCIÉS :

La RSE, moteur d'innovation



M. PASCAL GILLETTE, PRÉSIDENT
DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CABINET
DAUGE ET ASSOCIÉS



SARAH GUEREAU, ASSOCIÉE
RESPONSABLE DU PÔLE RSE

Dauge et Associés est l'un des tout premiers cabinets d'audit indépendants à bénéficier de l'accréditation en tant qu'OTI (Organisme Tiers Indépendant), aux côtés des grands acteurs du secteur de l'audit et du conseil. Il est donc accrédité pour attester les informations RSE des entreprises. La RSE est avant tout un outil de fidélisation et de motivation des salariés, un facteur d'amélioration des résultats économiques grâce à l'optimisation des services et à l'innovation. Rencontre avec M. Pascal Gillette, Président Directeur général du Cabinet Dauge et Associés et Sarah Guereau associée responsable du pôle RSE.

Présentez nous Dauge et Associés.

Le Cabinet Dauge et Associés accompagne depuis 90 ans les entreprises, PME et grandes sociétés, dans tous les domaines du commissariat aux comptes, de l'audit, du risk consulting et de la RSE, en France et à l'international. Le cabinet fait partie du groupe Fideliante-Exenco-Dauge et Associés qui réalise un chiffre d'affaires de près de 20 M€ et se positionne comme l'un des 40 premiers cabinets français.

Quelle est votre vision de l'évolution de la RSE en France ?

Nous pensons que cette évolution correspond à un besoin très important de la part des entreprises. En effet nous vivons dans une période où les évolutions s'accroissent, avec beaucoup plus d'acteurs internationaux et avec un réel problème pour trouver une stratégie adaptée dans un environnement qui est extrêmement mouvant. La RSE permet donc de bien analyser l'environnement de la société, de bien se maintenir à niveau et d'avoir un lien fort par rapport aux attentes de ses parties prenantes ce qui lui permet d'être beaucoup plus réactive et d'anticiper un certain nombre d'évolutions.

Le cabinet DAUGE ET ASSOCIÉS a dressé un état des lieux des pratiques RSE réalisées par les sociétés cotées.

Avant d'être une contrainte réglementaire, la RSE est vraiment une composante stratégique des entreprises qui est d'autant plus importante que la taille de la société est grande. Cela correspond aussi à un besoin de valeur qui est un outil de motivation extrêmement pertinent aussi bien en interne qu'en externe.

Une fois ce concept bien redéfini, nous pensons que la RSE est un secteur d'avenir correspondant à un véritable

besoin qui ne manquera pas de se développer en France et à l'étranger.

Quelles sont les démarches qui encouragent la RSE en France ?

Il existe plusieurs démarches qui encouragent justement la RSE en France.

D'abord les démarches individuelles des entreprises qui ont pour but d'instaurer en interne une meilleure communication, une meilleure adhésion et une meilleure définition des valeurs de celle-ci.

Ensuite il y a les démarches collectives qui consistent à réfléchir sur l'adhésion à un label RSE (Le cabinet Dauge & Associés est en cours de labellisation à la communauté LUCIE) qui est la preuve d'un engagement réel et sérieux dans cette démarche. Il permet d'accroître les valeurs de l'entreprise et sa performance à long terme.

Et enfin la dernière démarche est lorsque les parties prenantes notamment les investisseurs militent pour l'instauration d'une RSE au sein de l'entreprise.

Qu'est ce qui pousse les entreprises à suivre une démarche de RSE ?

La RSE est une gestion « maîtrisée » anticipée des entreprises dans la relation entre les parties prenantes. En effet la plupart des entreprises attendent d'être dans une situation de blocage avant de réfléchir à des probables solutions. Ainsi la RSE incite les entreprises à avoir un dialogue, de prendre des engagements en amont.

La RSE est donc un outil de maîtrise de son environnement qui est indispensable aujourd'hui. En effet la grande terreur des dirigeants est de s'apercevoir que leur « business model » est devenu obsolète et en inadéquation avec les mutations actuelles, sans qu'ils aient pu anticiper ces évolutions.